

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois

Ils sont payables d'avance, et sont continués d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent	Un an..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

12 Août. — Le roi des Belges, étant au Havre, se rend, accompagné de ses aides de camp, à la villa de la Côte, pour saluer M. Félix Faure qui le retient à déjeuner. A l'issue du repas, le Président de la République présente au roi des Belges, l'amiral Barrera, commandant en chef de l'escadre du nord, et tout son état-major.

— Le gouvernement espagnol reçoit de l'ambassade de France, le texte du protocole proposé par le Président des États-Unis et réglant les préliminaires de paix.

— Une épouvantable collision se produit en Italie, entre le train express de Gènes et un train de marchandises. On compte onze voyageurs tués et une cinquantaine de blessés.

13 Août. — Les hostilités sont suspendues sur les divers points du théâtre de la guerre hispano-américaine, à la suite de la signature des préliminaires de la paix.

14 Août. — Une effroyable catastrophe de chemin de fer se produit vers quatre heures du matin, à deux kilomètres de Lisieux, sur la ligne de Paris à Cherbourg. Un déraillement se produit dans la rampe de Saint-Mards-de-Fresne et cause la mort de sept voyageurs. On compte en outre, une quarantaine de blessés, dont plusieurs très grièvement.

— Election sénatoriale dans la Nièvre M. d'Aunay radical, est élu.

15 Août. — Terrible accident sur le Rhône. Dix jeunes gens voulant traverser le fleuve dans une barque, vers onze heures du soir, chavirèrent au milieu du courant et périrent au nombre de sept.

16 Août. — Trois ouvriers occupés à la construction d'une maison, rue du Four, à Paris, sont précipités d'un échafaudage, par la rupture d'une chaîne supportant une pierre du poids de 2000 Kilogs qu'ils s'efforçaient d'amener à la place qu'elle devait occuper. Deux de ces malheureux sont tués sur le coup.

— Naufrage à Fort Dauphin (Madagascar) du navire français le *Laperouse*, ayant à son bord le général Gallieni en tournée dans le sud-est de Madagascar. Tout l'équipage, comptant 270 hommes peut être sauvé.

17 Août. — Tout un quartier de la ville de Concarneau (Finistère) est détruit par un incendie. Les dégâts atteignent plusieurs millions.

18 Août. — A la suite du suicide, à l'âge de dix ans, d'une fillette que maltraitait ses parents, demeurant à Paris, rue d'Enghien, l'arrestation de la mère est opérée à l'issue d'une enquête ayant révélé des charges graves contre la marâtre.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Dimanche dernier à trois heures a eu lieu sous la présidence de M. Hémar, maire de la Ville, la distribution des prix aux élèves de l'école libre dirigée par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Une assistance très nombreuse remplissait, comme toujours la vaste salle dite de la Chaumière, et suivant l'usage, la séance a été ouverte par un compliment adressé à l'honorable président, qui, dans un langage élevé a donné à nos jeunes écoliers d'excellents conseils, dont elles se feront assurément un devoir de profiter.

Un programme fort artistement conçu et non moins artistement exécuté, a donné un intérêt tout particulier à cette séance, et chacune des artistes improvisées a rempli son rôle à la satisfaction des maîtresses et des spectateurs.

Nous citerons parmi les élèves dont le nom a été le plus souvent appelé, M^{lles} Mélanie Mary, Emilie Bénardeau, et Berthe Viardot qui ont obtenu chacune, cette année, le certificat d'études, degré supérieur, de l'archevêché de Paris, et quatorze nominations.

Pour le cours moyen de 2^{ème} année, ont obtenu leur certificat d'études primaires et douze nominations chacune, M^{lles} Antoinette Carrière, Marguerite Réveillon, Clotilde Révillion, Marguerite Aveline, et Jeanne Fontaine.

Dans le cours moyen 4^{ème} année, M^{lles} Juliette Dumont, Georgina Santerre, Louise Révillion, Marie Lhuillier, qui ont obtenu 10 nominations chacune; Sophie Barbou 11 nominations; Hélène Berthault, 9 nominations.

Le cours élémentaire comprenait parmi les plus méritantes M^{lles} Yvonne Lucet, Marie-Louise Fourie, Hélène Méret, Camille Gallet et Jeanne Sébire, qui ont obtenu chacune huit nominations,

Les dames ont admiré dans les salles de classe, une exposition de magnifiques travaux à l'aiguille ainsi que de nombreux travaux scolaires, tels que dessins, cartes géographiques, cahiers de devoirs, etc.

— Un infanticide a été découvert ces jours-ci à Dammartin. L'accusée est une fille Lenoir Eugénie, âgée de 21 ans, qui était au service de Mme veuve Boullinier, charcutière, depuis le 3 août seulement.

Samedi dernier, Eugénie Lenoir se fit remplacer par une dame Vermet et se retira dans sa chambre où elle ne consentit à recevoir personne.

Cependant, Mme Vermet, ayant entrouvert la porte, pour lui demander si elle désirait prendre un peu de tisane, remarqua certains indices qui lui firent soupçonner un accouchement clandestin.

Non seulement Eugénie Lenoir entendait se passer des soins d'un médecin, mais elle empêcha la femme de ménage de franchir le seuil de la porte.

Des bruits circulèrent en ville et une descente de la gendarmerie eut lieu dans sa chambre. On découvrit dans un seau le cadavre d'un enfant nouveau-né du sexe-masculin. Eugénie Lenoir a déclaré n'avoir jamais eu l'intention de le faire disparaître.

Elle a été transportée au domicile de son frère. (Publicateur)

— Une rixe a éclaté dimanche après-midi dans un champ de blé, entre deux ouvriers belges de la ferme

de M. Dupille, Emile Baert et Prosper de Maere, d'une part, et un cultivateur, M. Renard et ses deux fils, d'autre part.

Des coups de fourche et de manche de fouet ont été échangés.

Les belges sont plus grièvement blessés.

On ne connaît pas très bien les causes de la rixe, mais tout ceux qui y ont pris part seront poursuivis.

— La fanfare de Dammartin qui a pris part dimanche dernier au concours de Gien (Loiret) a remporté 2 belles palmes de vermeil, comme 2^e prix d'exécution et 2^e prix de lecture à vue.

Nos jeunes musiciens que nous félicitons de ce succès ont rapporté encore une très belle médaille commémorative de cette fête musicale.

— On demeure sans nouvelles du hardi filou qui, ces jours dernier s'est introduit dans la maison de M. Renard employé au chemin de fer, et lui a enlevé, pendant son absence une somme de 25 francs et de nombreux effets d'habillement. Les effets ont été retrouvés, en grande partie, entre les mains de personnes qui prétendent les avoir achetées à un sujet belge, de passage à Dammartin,

— Dammartin qui recevait mercredi dernier, dans ses murs, le 120^e régiment de ligne, avait pris l'aspect animé d'une petite ville de garnison. Malgré la chaleur accablante que nos braves fantassins avaient supportée au cours de leur longue étape d'une trentaine de kilom., leur harmonie a donné de 6 à 7 h. du soir, au château de la Tuilerie, où logeait le colonel et d'autres officiers, un magnifique concert auquel furent gracieusement invitées un grand nombre de personnes, qui

furent enchantées d'entendre une aussi ravissante musique.

Le soir une brillante retraite a signalé l'heure du repos de nos vaillants pioupious, qui dès le lendemain matin à trois heures, dirigeaient d'un pas alerte, leur course vers la capitale du Valois, où ils auront retrouvé, comme à Dammartin, de nombreuses sympathies.

— On annonce pour le 25 août prochain le passage à Dammartin du 6^e régiment de dragons à l'effectif de 33 officiers 448 hommes et 306 chevaux.

CLAYE-SOUILLY

Un groupe de personnes manifestement ivres venaient demander asile samedi soir au poste de police, où le garde-champêtre Ducourtiau consentait à les recevoir tout en les invitant à se coucher pour qu'il pût fermer la porte.

— Ce n'est pas la peine de nous enfermer, protesta l'un d'eux, si nous couchons là-dedans, nous voulons être maîtres de la « tole »!

Cette prétention se heurta à celle du garde qui voulut l'imposer, comme c'était son devoir, mais une série de coups de poing l'obligèrent à demander le secours de la gendarmerie.

Le lendemain, on apprit que ces gens, la mère et ses deux fils, avaient dérobé un litre de cassis dans l'établissement de Mme veuve Felbacq, et un litre de cognac dans le débit de Mme veuve Cornet, rue de Voisins.

L'aîné des deux fils, Auguste Simon, âgé de 26 ans, domicilié route de Flandre, au Bourget, a été maintenu en état d'arrestation. (Publicateur)

MOUSSY-LE-VIEUX

Les gardes Sarro et Mugnier, chargés de la surveillance des bois de Moussy, ont surpris dans la nuit du 14



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice

CB

SHAS



0 000000 110365

au 15 août dernier, deux panneauteurs, originaires de Montreuil-sous-Bois, en action de braconnage.

Ces deux individus porteurs de 80 mètres de panneaux, étaient nantis de huit lapins.

Mis en état d'arrestation, ils ont été conduits à la gendarmerie de Dammartin où procès-verbal a été dressé contre eux.

MOUSSY-LE-NEUF

On lit dans le *Briard* :

Quand il s'agit d'étrangers, parlant presque exclusivement la langue de leur pays, il est bien difficile de connaître la cause des querelles et des rixes qui éclatent entre eux : tel est le cas qui se présente à l'occasion d'une blessure assez grave reçue par Desadeleer Ernest, 26 ans, né à Meyre, (Flandre orientale, Belgique), qu'un de ses camarades Mueleman Auguste, 27 ans, ouvrier agricole comme lui et originaire de la même commune de Meyre, a frappé d'un coup de sape presque sans provocation.

Desadeleer avait été occupé aux travaux de la moisson chez M. Bouchard, cultivateur à Longperrier; le 9 août, un de ses camarades Raes Aloysiers, qui travaille chez M. Bernier, cultivateur à Moussy-le-Neuf, vint le chercher pour travailler avec lui. Ils partirent ensemble à 7 heures du soir et, arrivés à Moussy-le-Neuf, se rendirent chez le sieur Malgloire, épicier, où ils achetèrent divers effets. Leurs emplettes terminées, ils sortirent et trouvèrent dans la rue Mueleman qui les attendait. Mueleman avait travaillé avec Desadeleer à Longperrier; il s'approcha de ses deux camarades et après avoir parlé en flamand avec eux, brandit sur leur tête l'instrument qui sert aux belges à couper le blé, puis

tout à coup il en porta un coup terrible dans la hanche gauche de Desadeleer qui tomba baignant dans son sang. Raes le releva et lui prodigua des soins pendant que l'agresseur prenait la fuite. Le blessé porte une entaille de 5 centimètres et dit qu'il souffre beaucoup; il a dû partir le lendemain pour retourner en Belgique afin de s'y faire soigner. Les recherches faites dans les environs pour trouver Mueleman sont restées infructueuses; il aura dû lui aussi quitter le pays pour se dissimuler parmi d'autres ouvriers belges.

ERMENONVILLE

Le Prince Radziwill qui recherche toutes les occasions d'augmenter l'intérêt de son domaine ou d'embellir le village d'Ermenonville, après avoir fait restaurer récemment le tombeau de J.-J. Rousseau, entend, non loin de l'île des Peupliers, de très intéressantes fouilles, en un endroit appelé la *Grotte aux Ossements*.

En 1773, c'est-à-dire lors de la création, par René de Girardin, des jardins paysagers d'Ermenonville, des ouvriers occupés à enlever des grès pour la construction de l'ermitage remarquèrent qu'en un certain endroit le choc de leurs outils décelait une cavité du sol.

Dans l'espoir de découvrir quelque trésor, ces ouvriers redoublèrent d'efforts pour arriver à soulever les énormes blocs calcaires qui faisaient obstacle et mirent à jour une sorte de caverne remplie d'ossements, parmi lesquels on trouva, disent les contemporains, *des pierres d'arquebuses*.

L'aspect à demi-sauvage de ce site rocheux, de même que les récits laissés par Thiébaud de Berneaud, Harlet et Stanislas de Girardin, au sujet de ce mystérieux ossuaire, soigneusement

muré, depuis la fin du siècle dernier, ayant suggéré, dans ces derniers temps, à certain habitué d'Ermenonville la pensée qu'on pouvait se trouver en présence d'un hypogée ou de tout autre genre de sépulture de l'époque préhistorique, communiqua cette idée au propriétaire du domaine qui, avec le plus louable empressement a mobilisé ces jours derniers une équipe d'ouvriers, sous la conduite de M. Bourgeois, architecte du château, afin de faire les recherches nécessaires.

La fouille a amené la découverte d'un ossuaire fort ancien, à en juger par la conformation des crânes qu'il renferme, et dont l'os frontal est tellement déprimé qu'on serait tenté de se croire en présence d'ossements du fameux antropothèque imaginé par M. de Mortillet.

Les prétendues *pierres d'arquebuse* sont bel et bien, comme il y avait lieu de le supposer, des outils de silex : grattoirs, couteaux, pointes, qui ont le mérite d'être fort habilement taillés à en juger par les remarquables spécimens qu'a recueillis jusqu'à présent M. le Prince Louis Radziwill, qui suit ces fouilles avec une scrupuleuse attention.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES AUX MUTUALISTES

Il vient d'être accordé dans la région de Dammartin, par décret du Président de la République, rendu au Havre à la date du 13 août dernier, les distinctions honorifiques suivantes, pour services rendus aux Sociétés de Secours-mutuels :

Médaille d'argent. — à M. THIÉBARD (François Isidore), Président de la Société de Secours mutuels de Sapeurs-

pompiers d'Ermenonville (Oise).

Médaille d'argent. — à M. BATHIER (François-Léger), Secrétaire-Trésorier de la Société de Secours mutuels de St-Georges à Charny (S.-et-M.)

Médaille de bronze. — à M. LEMARIE (Henry-Marie-Ernest), Secrétaire de la Société de Secours mutuels de Dammartin-en-Goële.

Mentions honorables

BÈGUE (Auguste-Alexandre), Secrétaire de la Société de Secours mutuels de Mitry-Mory (S.-et-M.)

LAGARDE (Jules-Joseph), Administrateur de la Société de Secours mutuels de Chevreuille (Oise).

RICHARD (Isidore-Victor), Visiteur de la Société de Secours mutuels de Chevreuille (Oise),

ESCHARD (Louis), Vice-président de la Société de Secours-mutuels de Tremblay les-Gonesses (S.-et-O.)

SICARD (Jacques-Léopold), Visiteur de la Société de Secours-mutuels de St-Justin, à Louvres (S.-et-O.)

NANTEUIL-le-HAUDOUIN

suite ()*

Il paraît que jusqu'au XIII^e siècle, les Seigneurs de Nanteuil, avaient porté comme blason, les armes de la maison de France : d'azur semé de fleurs de lys d'or, à l'exemple des comtes de Vexin, auxquels leur charge de porte oriflamme de France, conférait ce droit. Philippe-Auguste ayant réuni le Valois au domaine de la couronne, voulut que les seigneurs de Nanteuil eussent des armes distinctes de celles de France, mais il leur permit, toutefois, en souvenir de leur ancienne dignité, d'orner de six fleurs de lys d'or, le champ de gueules de leur écu (1).

Après la mort de Philippe-Auguste, le roi Louis VIII, son fils, continua de témoigner à Philippe de Nanteuil

la plus grande considération en reconnaissance des services qu'il avait rendus à son père. Il le convoqua, l'an 1223, à l'assemblée de ses barons qu'il réunit à Paris, afin de prendre leur avis à l'égard des Albigeois. Philippe de Nanteuil se rendit à cette invitation et après avoir pris une large part à la délibération, fut un de ceux qui engagèrent vivement le roi à leur faire la guerre. Il fut même le premier des seigneurs qui, en cette circonstance lui prêtèrent le serment d'aide et de fidélité (2),

Philippe I^{er} de Nanteuil mourut l'an 1227. Les religieux de Nanteuil lui firent des funérailles magnifiques et l'inhumèrent dans leur église. ce qui était à cette époque, un privilège assez rare. On éleva sur sa tombe un mausolée de pierre sur lequel il était représenté en grandeur naturelle, portant l'armure de chevalier et tenant à la main un écu chargé de six fleurs de lys et d'un lambel de cinq pièces (3).

Le sceau de Philippe de Nanteuil décrit sous le N° 3036 de l'ouvrage de Douet d'Arceq, se trouve appendu à un record de la cour du roi, dans un procès-verbal entre le roi et l'évêque de Paris, touchant le Clos-Bruncieu, à la date de 1220. (*Bibl. nat. J. 453 F° 2*). Sceau rond de 60 millimètres représentant un guerrier à cheval, avec bouclier à ses armes. La légende est ainsi conçue : SIGILLUM . PHILIPPI . DE . NANTUEL. Au contre-sceau l'écu porte 3 fleurs de lys 2 et 1, sans légende.

Ce seigneur avait épousé Adèle, Adeline et Adelaïs, dont on ignore la famille. Cette dame avait un sceau ogival de 50 millimètres de hauteur, qu'on retrouve appendu à une charte

du mois de novembre 1228, relative à un droit d'usage qu'elle avait dans la forêt de Cuise. (*Arch. nat. J. 731 N° 48*.) Elle est représentée debout, vue de face, en robe et manteau, coiffure carrée à mentonnière, tenant à la main droite une fleur de lys. Le manteau est doublé de noir et l'on entrevoit sur la robe les fleurs de lys des armes. On lit comme légende :

IGILLUM ADELVIE D. NANTHOLI.

Elle mourut l'année suivante (1228) et fut inhumée dans l'épaisseur du mur du sanctuaire de l'église du prieuré de Nanteuil. Le tombeau qui fut élevé à sa mémoire, sous les arcades à gauche du sanctuaire, vis-à-vis celui de l'épouse de Raoul II de Crépy, fille d'Hilduin IV, était surmonté d'une statue plus ornée et d'une meilleure exécution que celle de la fille du comte Hilduin.

(à Suivre) E. L.

* Voir le N° 479 de la *Petite Gazette*.

1. L. Fautrat; Nanteuil, son abbaye et sa demeure seigneuriale. *Bull. du Com. arch. de Sens*, (année 1891 p. 66

2. Carlier, *Histoire des Valois*, t. 2, p. 17.

3. Ce tombeau a disparu avec l'église à l'époque de la Révolution.

Bibliographie

Essai sur CHATEAUBRIAND

Au moment où la ville de Saint-Malo se préparait à fêter avec un éclat tout particulier le cinquantenaire de la mort du plus illustre de ses enfants, dont le nom plane glorieusement dans les sphères élevées de la belle et saine littérature de notre vieille école contemporaine, il y avait tout lieu de croire qu'il se trouverait, parmi les jeunes, un esprit assez vivement épris des beautés de l'œuvre du Maître, pour doter notre fin de siècle d'une étude loyalement étudiée et impartialement écrite sur le fier descendant

des barons de Chateaubriand, dont la patriotique devise était : *Notre sang a teint la bannière de France*.

C'est un de nos érudits compatriotes, M. André Maurel, déjà bien connu du monde littéraire, qui, avec la dose de sagace perspicacité dont il est doué, s'est donné pour mission de pénétrer les secrets de la vie intime de l'écrivain de génie aussi bien que les actes de l'homme politique médiocre que fut Chateaubriand, afin de fixer la postérité sur la part d'immortalité à laquelle peut avoir droit l'auteur des *Natchez*, de *René*, et du *génie du christianisme*.

Dans cette étude aussi consciencieuse qu'impartiale, l'auteur de l'*Essai sur Chateaubriand*, sait faire oublier le caractère morose et indécis du solitaire de Combourg, pour faire admirer en lui, l'écrivain incomparable par l'éclat de son style, la vigueur de son imagination, le charme de coloris de ses descriptions, en un mot, l'homme de génie dont les écrits ont eu alors une influence puissante sur l'Europe entière, en stigmatisant avec une rude franchise les abus de son temps, et en prophétisant avec non moins de précision les grandes lignes de l'évolution sociale qui se manifeste actuellement.

De l'homme politique qui fut mêlé à tous les événements de son temps, comme soldat sous l'ancien régime, ambassadeur sous l'empire et ministre sous la Restauration, M. André Maurel, après l'avoir suivi dans toutes les étapes de la vie agitée du pouvoir, nous montre Chateaubriand comme un patriote fervent, déployant les plus vigoureux efforts pour relever le prestige de la royauté légitime, à laquelle il demeurait fidèle, bien qu'il en prévit la déchéance, en écrivant dès 1830, « qu'il devenait républicain par raison, comprenant que des restaurations provisoires, d'éphémères replâtrages

monarchiques, étaient impuissants à arrêter dans son cours, le flot tumultueux des démocraties montantes ».

Cette grande âme, nous dit en terminant, notre critique érudit, « a été dominée par un instinct de raison qui lui commandait de se soumettre à ce qu'il y a de reconnu beau : religion, justice, humanité, égalité, gloire... Ses actes ont été de l'ancienne société, ses pensées de la nouvelle, de la future : les premiers de son devoir, les dernières de sa nature. » E. L.

Inscriptions drolatiques

Rue Saint-Simon, au-dessus de la devanture d'un fumiste, se trouve une enseigne toujours d'actualité : *Fumerie des ministères*, et, au boulevard, sur la boutique d'un tailleur pour enfants, cette inscription suggestive : *Confections d'enfants sur mesure*, ce qui nous paraît être la solution cherchée du problème de la repopulation.

Proche l'île Saint-Louis : *Bains à fond de bois, pour dames, à quatre sous* ; ou la variante : *Bains à quatre sous, pour dames, à fond de bois*

Rue des Petits-Champs, on lit : sur un magasin de lingerie : *Pantalons pour dames, à petits plis*.

Enfin, à Auteuil, Grande-Rue, nous avons relevé l'inscription suivante, bizarre et irrespectueuse : *Vacherie d'Auteuil ; pension pour dames !!!*



L'omnibus est au complet

Un gros monsieur se présente à la portière, cherchant des yeux une place.

— Ne cherchez pas, monsieur, lui dit obligeamment une dame assise près de l'entrée, vous n'avez pas de quoi vous asseoir.

— Pardon, j'ai bien de quoi m'asseoir, seulement je cherche où le mettre.

DOCKS de la gare de Saint-Mard
DAMMARTIN-JUILLY
DESCHAMPS

(En face la Gare)

Charbons de terre — Charbon de forge - Coke - Anthracite - Boulets - Briquettes — Bois de construction - Ciments - Chaux - Sable - Mignonnette - Tuiles - Poteries - Briques - Carreaux - Tuyaux en grès vernissé.

Fer - Fonte - Tôle - Zinc - Plomb - Acier - Grillage et fil galvanisé - Pointes - Pelles - Bêches - Fourches - Lessiveuses. Seaux et tuyaux en tôle galvanisée.

Vente en détail aux prix du gros

Librairie-Papeterie E. LEMARIÉ

ERMENONVILLE

ANCIEN ET MODERNE

par E. LEMARIÉ

Un vol. illustré de 134 pages in-18

Tiré à 250 exemplaires numérotés

1 fr. 50. Franco par la poste, 1 fr. 75

Dammartin et ses Environs

Histoire - Biographie - Archéologie

La Livraison de 8 pages . . . 0 fr. 20

1^{re} Livraison. — Les environs de Dammartin à l'époque préhistorique.

2^e Livraison. —

Notice topographique et géologique sur les environs de Dammartin.

Livraisons 3 et 4. — Le Château de Dammartin.

5^e Livraison. —

Notice historique sur Forfry.

Livraisons 6 et 7. — Excursion à Juilly et à Nantouillet.

Vient de Paraître

Livraisons 8 et 9 — Une généalogie en vers des Comtes de Dammartin

Avec notes et commentaires par E. Lemarié

Livraison 10 — Le Tombeu de J.-J. Rousseau. 2 gravures.

Cartes cyclistes

des Environs de Paris

éditées par la Maison TARIDE

5 0 0 remise au compt. s' les prix marqués.

Pour EVITER les MALADIES lisez le
JOURNAL DE LA SANTÉ

Paraissant tous les DIMANCHES

en 32 pages avec gravures

Consultations gratuites. — 2nd spéc. franco.

ABONNEMENT par an France 6 fr.

Union postale 8 fr.

Paris 5, Boulevard Montmartre

La Lecture en Classe

A L'ÉTUDE ET DANS LA FAMILLE

Publication hebdomadaire

DIRECTEUR J. STEE

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INST. PUBLIQUE

ABONNEMENTS

Un an 6 fr. Six mois 3.

Le numéro . . . 10 centimes

On s'abonne à la librairie Ch. Delagrave
15 rue Soufflot.

A la librairie E. Lemarié à Dammartin.

L'Ile-de-France en Miniature

VUES — MONUMENTS — PAYSAGES

reproduits par la phototypie

avec notices historiques très condensées, s'adressant particulièrement aux touristes et pouvant être données dans les classes comme récompenses.

Prix de l'exemplaire. . . 0 fr. 10

— la douzaine. . . 1 » »

— du cent . . . 8 » »

Adresser les commandes à M. E. LEMARIÉ, imprimeur-photographe, qui se charge, pour un minimum de cent exemplaires de toute reproduction spéciale du même genre (portraits ou vues) au prix ci-dessus.

NOUVEAU FESTONNEUR

A ENCRAGE AUTOMATIQUE

Modèle N° 1 contenant l'appareil muni d'un feston

Prix : 0 fr. 60

Modèle N° 2 contenant

dans un coffret verni, fermeture à ressort l'appareil muni d'un feston et un flac d'encre

Prix : 1 fr. 10

Modèle N° 3 contenant

l'appareil muni d'un feston, 4 festons de rechange et un flacon d'encre

Prix : 1 fr. 90

Rouleaux festonneurs de rechange : 1 fr. 25

Roulettes pour lever les patrons :

Monture spéciale : 0 fr. 75

Directeur-Gérant E. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié à Dammartin